

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 27 octobre 2021

#RénovationEnergétique #FranceRenov #LoiClimat #Bureauxd'études #BETIC

Rénovation Energétique :

CINOV salue les mesures en faveur de la simplification des parcours bénéficiaires et demande l'intégration des bureaux d'études aux dispositifs

Le vendredi 22 octobre dernier, le gouvernement annonçait le lancement de [France Rénov'](#), un nouveau service public dédié à la rénovation de l'habitat qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Le lancement de ce nouveau dispositif, fruit de la fusion entre le réseau FAIRE et celui de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), s'intègre aux initiatives portées par la loi Climat et Résilience visant à simplifier le parcours usager et à rendre les aides plus lisibles. La [Fédération CINOV](#), représentative des TPE PME de la branche BETIC (ingénierie, conseil, numérique), salue ces nouvelles mesures en faveur de l'amélioration du parcours des bénéficiaires et d'un accès accru aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique. Elle rappelle que les professionnels de la filière BETIC ont toutes les qualifications et les compétences pour accompagner ces nouvelles mesures et les transitions en cours.

Une série de mesures salvatrices pour l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments

Alors que la RE2020 devrait finalement entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et encadrer beaucoup plus strictement la consommation énergétique des bâtiments neufs, il était urgent de considérer que cela ne permettait de résoudre qu'une partie du problème, et que des mesures devaient également être prises pour favoriser l'accès aux aides à la rénovation énergétique pour les bâtiments existants. Les initiatives portées par la loi Climat et Résilience sont en ce sens salvatrices car elles devraient permettre de simplifier considérablement le parcours des bénéficiaires et de clarifier l'accès aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique en instaurant notamment un guichet unique.

La création du rôle d'« accompagnateur Rénov », pour lequel les organisations professionnelles ont été consultées cet été, est également une initiative positive pour améliorer l'accès à la rénovation et faciliter des prises en charge globales et sur-mesure pour les problématiques diverses auxquelles sont confrontés les particuliers dans leurs démarches. A condition toutefois que celle-ci s'appuie sur les professionnels les plus pertinents et les plus qualifiés pour accompagner ces démarches et ces transitions, au premier rang desquels les bureaux d'études et l'ensemble des professionnels de la branche BETIC.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

La branche BETIC aux avant-postes des transitions environnementales et énergétiques

En tant qu'experts du conseil, de l'ingénierie et du numérique, les professionnels de la branche BETIC sont au cœur des transitions environnementales en cours et possèdent toutes les compétences et les qualifications pour accompagner efficacement et durablement l'ensemble des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique, sur l'ensemble du territoire. Il est donc primordial qu'ils soient associés pleinement à la mise en œuvre de ces nouvelles mesures et qu'ils puissent être facilement identifiés par les bénéficiaires sur les champs de compétences qui leur sont propres.

« Nous nous félicitons des initiatives portées par la loi Climat et Résilience en faveur d'une facilitation de l'accès aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique. Il est cependant déterminant, pour le succès de la mise en œuvre de ces nouvelles mesures, que celles-ci s'appuient sur l'ensemble des champs de compétences et des professionnels qualifiés qui accompagnent les transitions à l'échelle nationale. Les TPE PME de la branche BETIC ont toute leur place au sein de France Rénov' et la Fédération CINOV appelle de ses vœux au dialogue avec les instances dirigeantes de ce nouveau réseau » déclare Frédéric Lafage, président de la Fédération CINOV.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV cliquez [ici](#).

A propos de CINOV

72 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 100 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Suivre notre actualité

- www.cinov.fr
 - <https://leblog.cinov.fr/>
 - <https://covid19.cinov.fr/>
- Twitter : <https://twitter.com/FederationCINOV>
 - LinkedIn : @FederationCINOV

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com